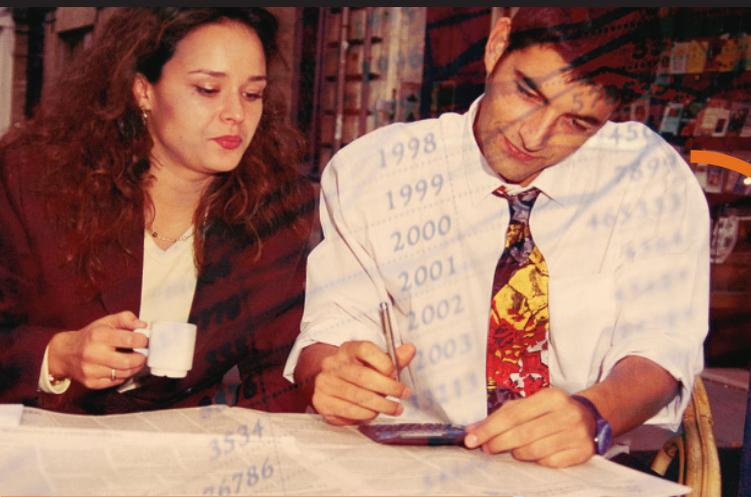


Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 64. Décembre 2007



Retour à l'emploi durable, plus aisé en Pays de la Loire

En matière de sortie durable du chômage vers l'emploi, la région Pays de la Loire fait partie des régions plutôt favorisées. Mesurée en 2004, la proportion des chômeurs de la région ayant déclaré avoir retrouvé un emploi durable au cours d'un trimestre (5,9 %) est ainsi supérieure d'un point à la moyenne nationale. Les structures sociodémographiques et productives locales et les synergies entre territoires sont parmi les facteurs favorisant cet accès à l'emploi. En particulier, la proportion plus élevée de jeunes actifs, la part plus faible d'inscrits à l'ANPE pour fin d'études et la présence de nombreux établissements de taille moyenne ou grande. En revanche, certaines caractéristiques locales des marchés du travail, telles qu'une inadéquation des qualifications entre l'offre et la demande d'emploi, influent de façon négative dans la majorité des zones d'emploi.

Jean COLLOBERT
Jeannine RABAUD
Sébastien SEGUIN

EN 2004, PRÈS DE 200 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits à l'ANPE en Pays de la Loire, toutes catégories confondues et en moyenne sur l'année. Le taux de chômage s'élevait ainsi à 8,3 % fin 2004¹. Il variait à cette date entre 5,0 % dans la zone d'emploi de Vendée-Est et 10,4 % dans celle de Saint-Nazaire, traduisant ainsi des écarts de niveaux locaux de chômage importants. Le taux de chômage ne fournit néanmoins qu'un aperçu partiel de la situation du marché du travail sur un territoire. Il ne permet pas, en effet, de prendre en compte la durée du chômage et la difficulté plus ou moins grande du retour à l'emploi des chômeurs. À un même taux de chômage peuvent en effet correspondre des réalités économiques et sociales très contrastées : du sous-emploi chronique où les personnes au chômage le sont sur une très longue période, au chômage frictionnel où les chômeurs n'y restent que le temps de rechercher un nouvel emploi, la palette est large.

Un taux de retour à l'emploi élevé en Pays de la Loire

Dans la région des Pays de la Loire, la rotation des personnes entre chômage et emploi est particulièrement élevée. Environ 45 000 personnes s'inscrivent chaque mois à l'ANPE ou en sortent, soit environ 4 % des salariés. La probabilité de sortir des listes de l'ANPE en Pays de la Loire s'élève ainsi à 35,4 % en moyenne chaque trimestre en 2004, soit trois points de plus que la moyenne nationale (tableau page 2). Tous ne retrouvent pas un emploi, certains cessant leur recherche ou effectuant un stage. Cependant, 9,3 % des demandeurs d'emploi ligériens déclarent avoir repris un emploi durant un trimestre en moyenne, contre 7,2 % pour la moyenne française. Parmi ces sorties pour reprise d'emploi, il est utile de distinguer celles qui débouchent sur un emploi durable (plus de six mois au sens de cette étude), car un taux élevé de sortie du chômage vers l'emploi peut en effet ne

¹ Les séries de chômage publiées dans cette étude au niveau régional et par zone d'emploi ne prennent pas en compte les nouvelles séries de taux de chômage nationaux publiés par l'Insee au mois de novembre 2007 (cf. Insee Première n° 1164). La publication de nouvelles séries de taux de chômage localisés est prévue pour la fin du 1^{er} trimestre 2008. Si les niveaux de taux de chômage seront révisés, les écarts entre zones devraient en revanche être très peu modifiés.



Retour à l'emploi durable plus aisé

en Pays de la Loire

Motifs de sortie de l'ANPE des demandeurs d'emploi - moyenne trimestrielle en 2004

	Répartition (en %)		Taux de sortie (en %)	
	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France
Ensemble des sorties	100	100	35,4	32,3
Sortie pour reprise d'emploi déclaré - dont reprise d'emploi durable	26,4 16,6	22,4 15,0	9,3 5,9	7,2 4,9
Sortie pour stage	10,2	9,2	3,6	3,0
Sortie pour maladie	5,5	4,7	1,9	1,5
Sortie pour arrêt de recherche	5,1	5,1	1,8	1,6
Sortie pour absence au contrôle	33,1	36,4	11,7	11,7
Sortie pour radiation	7,8	9,2	2,8	3,0
Sortie pour autres cas	11,9	13,0	4,2	4,2

Source : ANPE - fichier historique statistique

Lecture : sur 100 demandeurs d'emploi des Pays de la Loire sortis des fichiers de l'ANPE en 2004, 26,4 ont déclaré avoir repris un emploi. La probabilité de sortie des fichiers de l'ANPE pour un demandeur d'emploi des Pays de la Loire, pour le motif déclaré de reprise d'emploi, s'élève en moyenne à 9,3 % au cours d'un trimestre de 2004. Cette probabilité de sortie est mesurée en rapportant le nombre d'individus sortis des fichiers de l'ANPE pour reprise d'emploi au nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre considéré.

résulter que d'une forte rotation de main-d'œuvre, mais pas toujours refléter la capacité du marché du travail du territoire à insérer durablement les demandeurs. Chaque trimestre, la probabilité pour un chômeur de retrouver un emploi durable déclaré dans la région s'élève à 5,9 %, soit un point de plus que la moyenne nationale (*carte page 2 : retour déclaré à l'emploi durable*). Seules les régions Corse (6,6 %), Rhône-Alpes (6,1 %) et Lorraine (6,0 %) font mieux dans ce domaine.

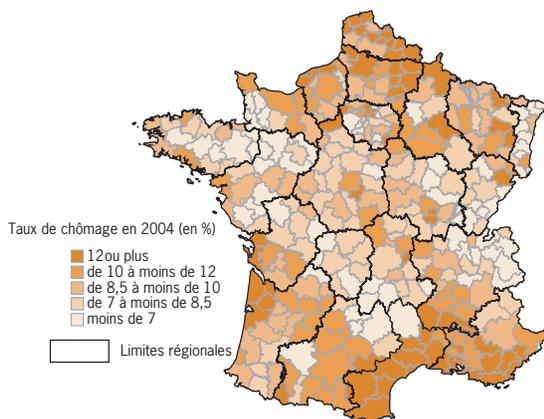
En Pays de la Loire, cette moyenne dissimule néanmoins de fortes disparités géographiques : le taux de retour à l'emploi durable est ainsi de 4,3 % dans la zone d'emploi de Saumur-Baugé et de 9,4 % en Vendée-Est. Dans la plupart des zones d'emploi ligériennes, cet indicateur est d'autant plus élevé que le niveau du chômage est bas. Ceci traduit alors généralement la capacité du marché du travail de la zone à insérer durablement les demandeurs d'emploi. Toutefois, dans certaines zones d'emploi rurales -

comme celles du Segréen-Sud-Mayenne ou de Mayenne-Nord-et-Est - les faibles taux de chômage et forts taux de retour à l'emploi durable s'expliquent davantage par une rotation élevée de la main-d'œuvre que par la capacité du marché du travail local à insérer durablement. Les industries agroalimentaires occupent en effet une part importante de l'emploi salarié dans ces territoires. Or, structurellement, une bonne partie des salariés de ces secteurs enchaînent des contrats à durée déterminée ou des missions d'intérim, sans longue période d'attente entre deux contrats.

Les déterminants individuels de chaque chômeur sur ses chances de retrouver un emploi durable jouent globalement, dans les Pays de la Loire, le même rôle qu'à l'échelle de la France métropolitaine². Par exemple, un demandeur d'emploi inscrit depuis moins de six mois a près d'une chance sur quatre de retrouver un emploi durable au cours d'un trimestre dans les Pays de la Loire, contre seulement 1 % pour un demandeur d'emploi inscrit depuis plus de deux ans. Pour leur part, les techniciens et cadres ont 8,7 % de chances de retrouver un emploi durable, contre 3,9 % pour les manœuvres et ouvriers spécialisés. Les caractéristiques individuelles jouent un rôle certain dans le

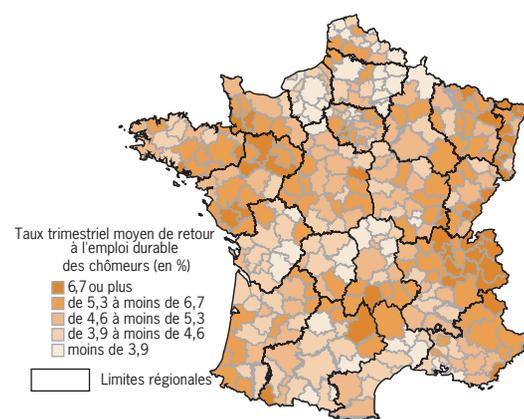
² Cf. « Les caractéristiques individuelles du retour à l'emploi durable », Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n° 286.

Taux de chômage : de 4,9 à 16 % selon les zones d'emploi



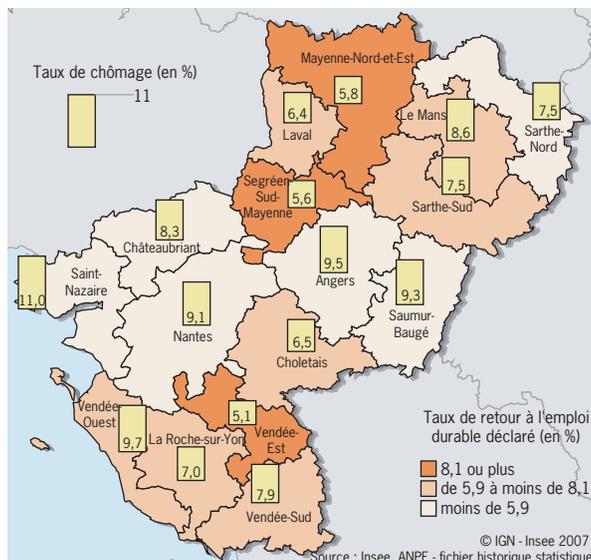
© IGN - Insee 2007
Source : Insee

Retour déclaré à l'emploi durable : de 2,6 à 11,4 % des demandeurs d'emploi chaque trimestre selon les zones d'emploi



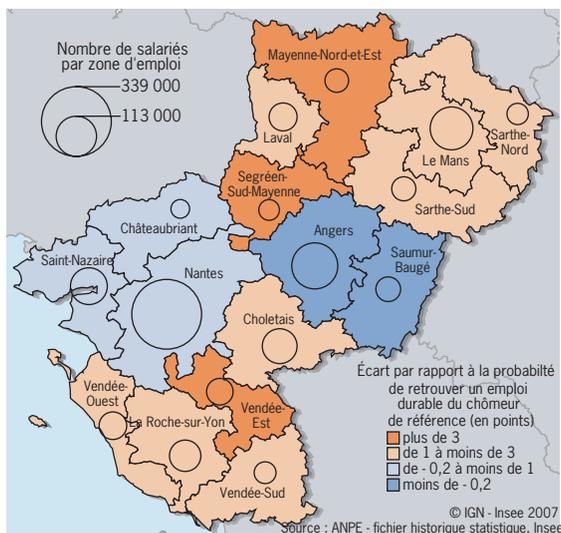
© IGN - Insee 2007
Source : ANPE - fichier historique statistique

Taux de chômage et retour à l'emploi durable déclaré en 2004 dans les zones d'emploi des Pays de la Loire



retour à l'emploi durable des personnes, mais elles expliquent surtout les phénomènes de concurrence et d'éviction entre demandeurs d'emploi sur les marchés locaux du travail. Les déterminants majeurs du retour à l'emploi sont en effet d'ordre macroéconomique, les caractéristiques structurelles socioéconomiques des territoires primant sur les profils individuels.

À caractéristiques individuelles identiques, les chances de retrouver un emploi durable ne sont pas égales selon les territoires



Lecture : est représenté sur cette carte l'écart à la probabilité de retour à l'emploi durable d'un demandeur d'emploi, ayant les caractéristiques d'un chômeur pris comme référence, selon la zone d'emploi où il réside ; ce chômeur pris comme référence habite la zone d'emploi de Nantes et a une probabilité de retour à l'emploi durable de 7,9 %.

Des variations territoriales importantes

Au-delà des caractéristiques individuelles des chômeurs et de la conjoncture économique, toutes choses étant égales par ailleurs, retrouver un emploi est plus ou moins aisé selon le territoire dans lequel on réside. Si l'on considère ainsi deux demandeurs d'emploi ayant exactement les mêmes caractéristiques individuelles, mais habitant respectivement dans la zone d'emploi de Vendée-Est et dans celle de Saumur-Baugé, la probabilité de sortie vers l'emploi durable sera de 13 % pour le premier contre seulement 7 % pour le second.

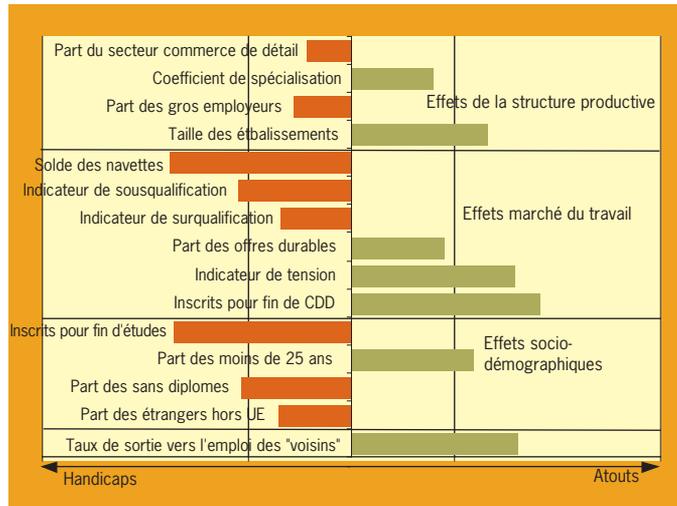
On peut ainsi mettre en évidence un ensemble d'éléments défavorables au retour durable à l'emploi dans un territoire (graphique page 4 : effets des caractéristiques structurelles) : une forte proportion d'inscrits à l'ANPE pour cause de fin d'études, une part élevée de non diplômés ou d'étrangers hors Union européenne, un solde des navettes domicile-travail entrant dans la zone très positif ou encore une sous-qualification ou surqualification des demandeurs d'emploi par rapport aux offres d'emploi - signe d'inadéquation entre offre et demande. Au contraire, d'autres éléments influent positivement sur le taux de retour à l'emploi d'un territoire : une forte proportion de personnes nouvellement inscrites à l'ANPE pour fin de contrat à durée déterminée, une forte tension en matière de recrutement, une part élevée de jeunes actifs ou une taille moyenne élevée des établissements.

Des synergies territoriales favorables

Si les caractéristiques socio-économiques d'un territoire ont un fort impact sur le taux de retour à l'emploi dans la zone, cet indicateur dépend aussi pour partie de celui des zones voisines. Les effets de synergie entre territoires contigus jouent leur rôle. Ainsi, les taux de retour à l'emploi ne sont pas significativement différents dans les zones d'emploi de Nantes, Saint-Nazaire et Châteaubriant, car il y a de nombreux déplacements domicile-travail entre ces trois zones. On peut, pour simplifier, considérer qu'elles constituent un seul et même marché du travail.



Retour à l'emploi durable : effets des caractéristiques structurelles d'un territoire

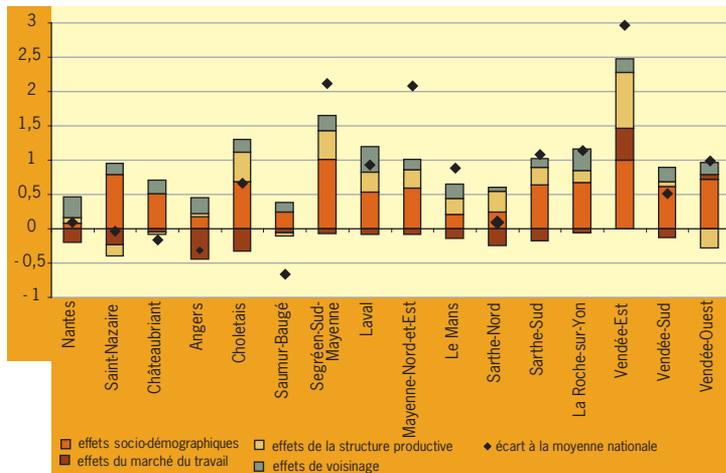


Source : Insee - ANPE-fichier historique statistique

Champ : ensemble des zones d'emploi de France métropolitaine.

Lecture : le graphique ci-dessus présente les résultats de la modélisation spatiale décrite dans l'encadré page 6, à savoir l'effet de chacune des caractéristiques structurelles d'une zone d'emploi sur le taux de retour à l'emploi durable mesuré dans cette zone. Une proportion élevée d'inscrits à l'ANPE pour fin de contrat à durée déterminée dans une zone influe ainsi positivement sur le retour à l'emploi durable de cette zone.

Structures productives et socio-démographiques en 2004 : des atouts pour les territoires ligériens dans le retour à l'emploi durable



Source : Insee - ANPE-fichier historique statistique.

Lecture : dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire, les caractéristiques socio-démographiques de la zone ont un effet largement positif sur le retour à l'emploi durable, tandis que les caractéristiques du marché du travail influencent négativement le retour à l'emploi durable. Au total, les différents effets se neutralisent, de sorte que la probabilité de retour à l'emploi durable n'est pas significativement différente de la moyenne nationale dans la zone.

En Pays de la Loire, les effets de voisinage et de synergies entre territoires sont partout favorables au retour à l'emploi durable, et plus particulièrement dans les zones urbaines. Ce maillage économique illustre une force de la région : les taux de retour à l'emploi durable sont supérieurs à la moyenne nationale dans la quasi-totalité des zones.

Les caractéristiques sociodémographiques et la structure productive influent positivement sur la sortie durable du chômage

Globalement, les facteurs sociodémographiques influent positivement sur le taux de retour à l'emploi durable en 2004 dans les 16 zones d'emploi des Pays de la Loire. En particulier, on peut citer la jeunesse des actifs : la proportion de jeunes actifs de moins de 26 ans, plus élevée que la moyenne nationale dans les zones d'emploi des Pays de la Loire, constitue un facteur largement favorable à la prise d'un emploi durable. La proportion d'inscrits à l'ANPE pour fin d'études y est aussi plus faible que la moyenne dans la plupart des zones d'emploi de la région, ce qui influe, là encore, positivement sur le retour à l'emploi durable. Font néanmoins exception les zones d'emploi de Nantes, Angers et à un degré moindre Le Mans, où les étudiants sont nombreux. La faible proportion relative de non diplômés influence favorablement le retour à l'emploi durable dans les zones d'emploi urbaines de Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon. Au contraire, la proportion de non diplômés est plus élevée que la moyenne nationale dans les zones d'emploi rurales de Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire, entraînant à la baisse le taux de retour à l'emploi durable. La plus faible proportion d'étrangers non ressortissants de l'Union

Les motifs de sorties du chômage et le retour à l'emploi durable

Les données utilisées en matière de sorties du chômage sont extraites du fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE (catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8). Celui-ci permet en particulier d'identifier, parmi les sorties du chômage vers l'emploi, celles qui sont durables. Une reprise d'emploi est considérée comme durable si la personne ne réapparaît pas dans les fichiers de l'ANPE en tant que demandeur d'emploi dans les six mois qui suivent sa sortie pour reprise d'emploi. Ce seuil permet de distinguer les situations où la reprise d'emploi est surtout facilitée par une forte rotation de main-d'œuvre, mais ne reflète pas forcément la capacité du marché du travail à insérer durablement.

Le taux moyen de sortie vers l'emploi durable est calculé comme la moyenne des taux de sortie vers l'emploi durable à chaque trimestre de l'année 2004. Un trimestre donné, ce taux est obtenu en rapportant le nombre d'individus sortis des fichiers de l'ANPE pour reprise d'emploi durable au nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre considéré.

Les sorties pour reprise d'emploi déclarées représentent environ un quart des sorties des fichiers de l'ANPE un trimestre donné en Pays de la Loire. Cette proportion ne reflète néanmoins qu'une partie des reprises d'emploi des sortants de l'ANPE : certaines sorties pour absence au contrôle correspondent en effet à des reprises d'emploi non déclarées. L'enquête nationale « sortants » réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent indique ainsi qu'en 2004, la part des reprises pour emploi était de l'ordre de 47 %. La présente étude repose donc sur l'hypothèse sous-jacente et implicite que le comportement de non déclaration de reprise d'emploi est homogène d'une zone d'emploi à l'autre.

Handicaps et atouts des zones d'emploi des Pays de la Loire en matière de retour à l'emploi durable

Zone d'emploi	Principaux atouts	Principaux handicaps
Nantes	- faible part de non diplômés - taille moyenne élevée des établissements - taux de sortie vers l'emploi élevé dans les zones voisines	- faible spécialisation - forte proportion d'inscrits pour fin d'études
Saint-Nazaire	- faible proportion d'inscrits pour fin d'études	- fort recours à l'intérim
Châteaubriant	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans	- faible tension en matière de recrutement
Angers	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - taille moyenne élevée des établissements - faible part de non diplômés - taux de sortie vers l'emploi élevé dans les zones voisines	- faible spécialisation - forte proportion d'inscrits pour fin d'études
Choletais	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans	
Saumur-Baugé	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - forte proportion d'inscrits pour fin de CDD	- forte part de non diplômés - faible part d'offres d'emploi durables
Segréen-Sud-Mayenne	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - forte tension en matière de recrutement	- faible part d'offres d'emploi durables - forte surqualification par rapport aux emplois proposés
Laval	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - taille moyenne élevée des établissements - taux de sortie vers l'emploi élevé dans les zones voisines	- solde des navettes domiciles-travail élevé
Mayenne-Nord-et-Est	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - faible proportion d'inscrits pour fin d'études	
Le Mans	- taille moyenne élevée des établissements - taux de sortie vers l'emploi élevé dans les zones voisines	- faible spécialisation
Sarthe-Nord		- forte part de non diplômés
Sarthe-Sud	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - faible proportion d'inscrits pour fin d'études - forte proportion d'inscrits pour fin de CDD - forte tension en matière de recrutement	- faible part d'offres d'emploi durables - forte surqualification par rapport aux emplois proposés - forte part de non diplômés
La Roche-sur-Yon	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - taille moyenne élevée des établissements - faible part de non diplômés- taux de sortie vers l'emploi élevé dans les zones voisines	
Vendée-Est	- forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - forte spécialisation- taille moyenne élevée des établissements - forte proportion d'inscrits pour fin de CDD	
Vendée-Sud	- forte proportion d'inscrits pour fin de CDD - forte proportion d'actifs de moins de 25 ans	- forte surqualification par rapport aux emplois proposés
Vendée-Ouest	- forte proportion d'inscrits pour fin de CDD - forte proportion d'actifs de moins de 25 ans - faible proportion d'inscrits pour fin d'études	- faible taille moyenne des établissements - faible part d'offres d'emploi durables - forte surqualification par rapport aux emplois proposés - part élevée du commerce de détail

Source : Insee

Lecture : les atouts et handicaps des zones d'emploi cités ci-dessus sont des caractéristiques relatives par rapport à la moyenne des zones d'emploi de France métropolitaine : par exemple, la part de non diplômés dans la zone d'emploi de Nantes est sensiblement plus faible que la moyenne nationale, ce qui se traduit positivement sur le retour à l'emploi durable, compte tenu de l'effet de cette caractéristique illustrée par le graphique page 4, « Retour à l'emploi durable : effets des caractéristiques structurelles d'un territoire ».

européenne dans la région au regard de la moyenne nationale a également un impact limité mais positif.

Les caractéristiques de la structure productive, en particulier la présence de nombreux établissements de taille moyenne ou grande, agit favorablement sur le retour à l'emploi durable dans les zones d'emploi de la région. Les zones de Saint-Nazaire et surtout de Vendée-Ouest font toutefois exception à cette règle. Dans cette dernière, par exemple, du fait d'une forte activité touristique sur le littoral, la part des petits établissements, de commerce de détail notamment, dans l'emploi est plus élevée qu'ailleurs. Ceci a donc un impact négatif sur le taux de retour à l'emploi durable. En revanche, dans les principales zones d'emploi de la région que sont Nantes, Angers, le Choletais, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Vendée-Est, le tissu économique est

constitué de nombreux établissements de taille moyenne ou grande, ce qui s'avère favorable au retour à l'emploi durable.

Enfin, plus une zone est spécialisée dans un secteur d'activité, plus il est facile d'y trouver un emploi durable. La spécialisation facilite en effet le transfert des compétences d'une entreprise à l'autre. C'est le cas dans les zones d'emploi orientées vers l'industrie de Vendée-Est, Sarthe-Nord, Sarthe-Sud, du Choletais et du Segréen-Sud-Mayenne. Au contraire, les zones d'emploi assez diversifiées de Nantes, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon profitent moins d'un tel effet d'agglomération positif. Parallèlement, la moindre concentration de l'emploi sur quelques très grands établissements est un atout, dont bénéficient ces mêmes zones d'emploi diversifiées ainsi que le Choletais et Vendée-Ouest.

Des caractéristiques locales des marchés du travail à l'impact négatif

Par rapport à la moyenne nationale, les caractéristiques des différents marchés du travail des Pays de la Loire contribuent globalement de façon négative au retour à l'emploi durable, mis à part dans la zone de Vendée-Ouest et surtout celle de Vendée-Est (graphique page 4 : structures productives et socio-démographiques). Dans cette dernière zone, les industries agroalimentaires, secteur où la rotation de main-d'œuvre est particulièrement forte, représentent un emploi salarié sur six. Il en résulte une forte proportion relative d'inscrits à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée (CDD) ainsi qu'un degré de tension élevé en matière de recrutement, qui jouent positivement sur le taux de retour à l'emploi durable. La forte proportion



Retour à l'emploi durable plus aisé

d'inscrits à la suite d'une fin de CDD affecte également positivement le taux de retour à l'emploi dans les zones de Vendée-Ouest et Sud, celles de Sarthe-Sud, de Saumur-Baugé et du Segréen-Sud-Mayenne. À l'inverse, le recours élevé aux missions d'intérim dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire constitue le principal handicap de ce territoire en matière de retour à un emploi de longue durée.

Les autres caractéristiques du marché du travail influent de façon très contrastée suivant les zones. Dans les zones de Sarthe-Sud, Saumur-Baugé, Segréen-Sud-Mayenne, Vendée-Ouest, Vendée-Sud et Saint-Nazaire, la part relativement faible d'offres d'emploi durables impacte fortement à la baisse le retour à l'emploi durable. La surqualification relative des demandeurs d'emploi par rapport aux offres d'emploi est un frein au retour à l'emploi durable dans la moitié des zones d'emploi ligériennes : Nantes, Angers, Cholet, Segréen-Sud-Mayenne, Vendée-Sud, Vendée-Ouest, La Roche-sur-Yon et Sarthe-Sud. Pour Sarthe-Nord et Mayenne-Nord-et-Est en revanche, la sousqualification relative des demandeurs d'emploi par rapport aux postes de travail proposés constitue un obstacle majeur. Dans la zone d'emploi de Châteaubriant, les faibles tensions en termes de recrutement sont en cause. Au contraire, les fortes tensions jouent favorablement dans les zones du Segréen-Sud-Mayenne et de Sarthe-Sud. Enfin, un solde entrant très positif des navettes domicile-travail exerce une influence négative sur le retour à l'emploi durable dans les zones d'emploi urbaines et attractives de Nantes, Angers, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Cholet, de nombreux actifs habitant hors de la zone venant y travailler et ainsi concurrencer les demandeurs d'emploi habitant la zone. ■

Pour en savoir plus :

- Collobert Jean et Rabaud Jeannine (2007), « *Les caractéristiques individuelles du retour à l'emploi durable* », Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n° 286, décembre.
- *Marché du travail et politiques de l'emploi*, Bulletin mensuel de la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) des Pays de la Loire.
- DRTEFP des Pays de la Loire 2006, *Regards sur l'emploi 2006*, Études et dossiers, décembre 2006.
- Dares (2007), *L'évolution du chômage au premier semestre 2006*, Premières informations n° 2007-11.1, mars.
- Clémot Aline (2006), *Baisse du taux de chômage dans toutes les zones d'emploi*, Insee Pays de la Loire Informations statistiques, n° 240, novembre.
- Rabaud Jeannine, Seguin Sébastien (2007), Pays de la Loire : *la région française au plus fort taux d'emploi*, Insee Pays de la Loire Études n° 52, janvier.
- Collobert Jean, Rabaud Jeannine (2006), *Une économie ligérienne orientée vers les échanges*, Insee Pays de la Loire Études n° 50, octobre.
- Insee Pays de la Loire (2005), *Les zones d'emploi des Pays de la Loire : concentration et spécificité des secteurs économiques*, Insee Pays de la Loire Études n° 38, septembre.
- Allain Brigitte, Collobert Jean, Fraboul Serge, Du Crest Arnaud (2004), *Emplois exposés en Pays de la Loire : une nouvelle approche*, Insee Pays de la Loire Études n° 24, février.
- Duguet Emmanuel, Goujard A. et L'Horty Yannick (2006), *Retour à l'emploi : une question locale ?*, Connaissance de l'emploi, 4 pages du Centre d'études de l'emploi, n° 31, juin.
- Monnin L. (2005), *Inégal retour des chômeurs à l'emploi*, Chiffres pour l'Alsace - Revue, n° 26, pp. 7-9.
- Quénelle Denis (2001), *Sortir du chômage : des chances inégales*, Insee Bourgogne dimensions, n° 82.

Quels sont les facteurs explicatifs prédominants du retour à l'emploi durable ?

Les nombreux facteurs économiques, sociaux ou spatiaux influençant les phénomènes de retour à l'emploi durable n'interviennent pas indépendamment les uns des autres dans l'analyse. Par exemple, un ouvrier spécialisé se sera plus souvent inscrit à l'ANPE à la suite d'une fin de mission d'intérim qu'un cadre. Les écarts observés selon la catégorie socioprofessionnelle sur la probabilité de retour à l'emploi durable peuvent donc refléter également des effets différenciés liés aux motifs d'inscription à l'ANPE.

La modélisation économétrique mise en œuvre permet de mettre en évidence l'effet des caractéristiques socio-économiques des territoires sur le taux de retour durable à l'emploi. Une régression spatiale du taux de retour à l'emploi durable de l'ensemble des zones d'emploi françaises sur un ensemble de variables structurelles caractéristiques des zones d'emploi est ainsi effectuée. Ces variables explicatives peuvent être classées en trois catégories : celles caractéristiques du marché du travail (solde des navettes domicile-travail, indicateur de sous-qualification, indicateur de surqualification, part des offres d'emploi enregistrées durables, indicateur de tension - offres sur stock de demandes d'emploi, proportion d'inscrits à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée), celles représentatives de la structure productive (part du commerce de détail dans l'emploi, coefficient de spécialisation, part des quatre principaux établissements dans l'emploi, taille moyenne des établissements), et celles correspondant à la composition sociodémographique (part des moins de 25 ans parmi les actifs, part des non diplômés dans la population, part des demandeurs d'emploi étrangers hors Union européenne, proportion d'inscrits à l'ANPE à la suite de fin d'études).

Le graphique « Retour à l'emploi durable : effets des caractéristiques structurelles d'un territoire » représente l'effet de ces différents facteurs sur le retour à l'emploi durable, pour l'ensemble des zones d'emploi de France métropolitaine. Le modèle est ensuite utilisé au niveau de chacune des seize zones d'emploi des Pays de la Loire, afin d'appréhender les forces et faiblesses de chaque zone en matière de retour à l'emploi durable. Le graphique « Structures productives et socio-démographiques en 2004 : des atouts pour les territoires ligériens dans le retour à l'emploi durable » illustre l'effet sur le retour à l'emploi durable de chacune des trois catégories de variables mentionnées ci-dessus (sociodémographiques, marché du travail, structure productive), ainsi qu'un effet de voisinage (taux de retour à l'emploi des zones d'emploi contiguës). L'écart à la moyenne nationale du taux de retour durable à l'emploi, qui correspond à la somme de ces différents effets et de l'effet résiduel non expliqué par le modèle, est également représenté.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF

Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE

Annick HARNOIS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Nantes

Photos : INSEE
Dépôt légal 4^e trimestre 2007 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU06444
© INSEE Pays de la Loire - Décembre 2007

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39